



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, 15 février 2021

Avec sa nouvelle offre Vivre@lamaison, la Croix-Rouge française déploie activement l'expérimentation de son dispositif renforcé d'accompagnement des personnes âgées à domicile

De nombreuses personnes âgées en perte d'autonomie émettent le souhait de rester chez elles. Face à ce constat, des modèles alternatifs entre le tout-établissement et le tout-domicile se mettent progressivement en place à travers la France.

Acteur précurseur de l'accompagnement du Grand âge de demain, la Croix-Rouge française déploie son Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile sur 7 territoires français avec Vivre@lamaison. Ce dispositif, validé dans le cadre de l'article 51, confirme le plein engagement de la Croix-Rouge française dans l'accompagnement du Grand âge. Cette offre reflète la stratégie de la Croix-Rouge française d'inscrire le "bien chez soi" sur tout le parcours de vie en garantissant la place du libre choix des personnes.



Diversifier les modes de prise en charge existants

Initiée en 2017, dans le cadre d'une expérimentation pilotée par la Croix-Rouge française au sein de son établissement de Sartrouville (78), la solution associant l'aide et le soin à domicile à l'Ehpad est désormais baptisée Vivre@lamaison. Elle est validée dans le cadre de l'article 51 qui permet de promouvoir des dispositifs innovants en santé.

Vivre@lamaison propose une solution globale dont le coût est inférieur à une admission en Ehpad et décloisonne les différentes offres d'accompagnement dans le cadre du parcours de la personne âgée (Ehpad, hébergement séquentiel et service de soins infirmiers à domicile).

Une solution personnalisée qui permet de rester à domicile tout en maintenant du lien social

Destiné à des personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus, le dispositif Vivre@lamaison assure 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des prestations similaires à celles proposées à des résidents hébergés en Ehpad et contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins et la coordination optimisée pour un parcours de qualité.

Concrètement, il s'agit d'une solution personnalisée d'aide pour la vie quotidienne et les soins quotidiens ; d'une astreinte de nuit ; d'une plateforme de téléassistance et d'une solution domotique personnalisable pour la prévention de la perte d'autonomie ; de réaménagement du logement ; d'un transport accompagné ; de la coordination entre les différents intervenants (professionnels de santé libéraux, portage de repas, etc.) ou encore d'une aide pour les démarches administratives.

Outre ces prestations à domicile, les seniors peuvent bénéficier de divers services et activités au sein même de l'Ehpad : hébergement d'urgence ; animations et ateliers ; accès au restaurant et au salon de coiffure ; séances avec un ergothérapeute, un psychomotricien ou un psychologue ; ateliers d'éducation à la santé, etc. Autant d'actions qui œuvrent au lien social et au maintien de l'autonomie, en associant prévention et accompagnement personnalisé.

Vivre@lamaison : un dispositif qui répond efficacement à de multiples enjeux

Le dispositif de soutien renforcé à domicile permet notamment d'assurer une prise en soins et un accompagnement sécurisés en s'appuyant sur les nouvelles technologies, d'assurer également un soutien aux aidants et de promouvoir des actions de prévention pour les bénéficiaires de ce dispositif.

Une expérimentation sur 7 territoires

Ce dispositif de soutien renforcé à domicile, porté par les Ehpad de la Croix-Rouge française en coordination avec les SSIAD, est en cours de déploiement sur 7 territoires : la Charente, la Haute Vienne, l'Yonne, les Ardennes, les 1er, 2ème, 5ème, 13ème, 14ème arrondissements de Marseille, la ville de Nîmes et les Yvelines.

A propos de la Croix-Rouge française

Premier opérateur associatif français, la Croix-Rouge française compte plus de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés, spécialistes du secourisme, acteurs de l'humanitaire et de la solidarité sociale et sanitaire qui accompagnent chaque année des millions de personnes en France métropolitaine mais aussi dans les territoires ultra marins, ainsi qu'à l'international.

Elle gère près de 600 établissements et services dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et de la formation.

Grâce aux salariés de nos établissements et instituts et à nos structures bénévoles, nous bénéficions d'une implantation territoriale unique qui nous permet de proposer une offre de services de qualité, au plus près des besoins locaux.

Reconnues pour leur expertise, nos équipes pluridisciplinaires accueillent, accompagnent, forment et soignent chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elles placent au cœur de leurs pratiques professionnelles les valeurs d'humanité et de solidarité qui constituent le socle de la démarche Croix-Rouge.